

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 25 novembre 2013**  
~~~~~

**RÉGIES DE RECETTES DES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (EAJE)
OUVERTURE DE COMPTES DE DÉPÔT DE FONDS AUPRÈS DU TRÉSOR PUBLIC.**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 25 novembre 2013 à 18h00 à la Salle du Conseil communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes.

Étaient présents ou représentés :

M. Jean-Pierre VANRUYSKENSVELDE, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. Maurice DEJEAN, Mme Sylvie CONTRERAS, Mme Anne-Marie DEJEAN, Mme Maguelonne SUQUET, M. René GOMEZ, M. Robert POUJOL, Mme Marie-Claude BEDES, M. Gérard CABELLO, M. Eric CORBEAU, M. Jean-Pierre DURET, M. Claude CARCELLER, M. Bernard JEREZ, M. Louis VILLARET, M. André YVANEZ, M. Jacques DONNADIEU, Mme Martine BONNET, M. Bernard DOUYSET, M. Jean-Pierre PECHIN, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Frédéric GREZES, M. Michel COUSTOL, M. Robert SIEGEL, M. Jean-François RUIZ, Mme Agnès CONSTANT, Mme Fabienne GALVEZ, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Eric PALOC, Madame Monique GIBERT, Monsieur Christian DOUCE, M. David CABLAT, M. Sébastien LAINE, Mme Catherine JOSIEN, Madame Danielle MORALES, Mme Florence QUINONERO, M. Jean Pierre VANLUGGENE -M. Jean BOSCH suppléant de M. Jean-Marcel JOVER

Procurations :

M. Christian LASSALVY à Mme Maguelonne SUQUET, M. Jacky GALABRUN à M. Louis VILLARET, M. Jean-Claude MARC à M. Jacques DONNADIEU

Excusés :

M. Philippe SALASC, M. Jérôme CASSEVILLE, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Franck DELPLACE, M. Daniel REQUIRAND, M. Pascal DELIEUZE

Quorum : 25	Présents : 39	Votants : 42	Pour 42 Contre 0 Abstention 0
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu les régies de recettes existantes auprès des Etablissements d'accueil du Jeune Enfant (EAJE) Les Pitchounets (Aniane), Les Calinous (Gignac), Le Berceau (Montarnaud), Les Lutins (Montpeyroux) et Chrysalides et Papillons (Saint André de Sangonis),

Vu qu'afin de faciliter le paiement des prestations offertes par ces EAJE, la communauté de communes met en place un système de paiement par internet à partir de son site web,

Vu que l'établissement a choisi le système TIPI Régie, conçu et développé par la DGFIP, pour garantir une sécurité maximale aux transactions,

Considérant qu'il est nécessaire de doter chaque EAJE d'un compte de dépôt de fond auprès du Trésor Public pour récupérer les fonds transitant par le système TIPI,

Considérant qu'il est nécessaire que le Conseil communautaire se prononce sur l'ouverture des comptes de dépôt de fond avec chéquier auprès du Trésor Public pour les régies suivantes : EAJE Les Pitchounets, EAJE Les Calinous, EAJE Le Berceau, EAJE Les Lutins, EAJE Chrysalides et Papillons,

**Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'autoriser Monsieur le Président à demander la création de comptes de dépôt de fond avec chéquier auprès du Trésor Public pour les régies EAJE suivantes :

- * Les Pitchounets,
- * Les Calinous,
- * Le Berceau,
- * Les Lutins,
- * Chrysalides et Papillons.

Transmission au Représentant de l'Etat

N° 890 le 28/11/13

Publication le

Notification le

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Gignac, le

Identifiant de l'acte : 034-243400694-20131125-lmc164532-DE-1-1

Le Président de la communauté de communes

Signé : Louis VILLARET

Le Président de la communauté de communes


Louis VILLARET